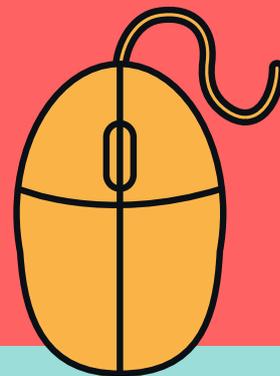


LES DÉFIS DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Par Karine P. pour le service écologie intégrale du diocèse



SEPT. 2024

L'EAU VIRTUELLE

LE MOT DU PAPE

« La provision d'eau est restée relativement constante pendant longtemps, mais en beaucoup d'endroits la demande dépasse l'offre durable, avec de graves conséquences à court et à long terme. »

Encyclique Laudato Si' §28



QUELQUES CHIFFRES

Ces milliers de litres d'eau que l'on consomme sans le savoir !

L'impact des équipements numériques est connu en matière d'énergie, d'extraction et consommation de métaux (terres rares, etc...). Cependant, ils ont aussi besoin de beaucoup d'eau pour leur fabrication. C'est ce qu'on appelle l'eau virtuelle.

1 SMARTPHONE



= 910 l d'eau virtuelle

= consommation en eau potable d'1 français pour environ 6 jours

1 ORDINATEUR



= 20 000 l d'eau virtuelle

= consommation en eau potable d'1 français pour 4 mois environ

QUELQUES CONSEILS

Votre ordinateur, portable, etc... donne quelques signes de faiblesse ? Il a moins de 10 ans ? Tout n'est pas perdu !

Vos marges de manœuvre pour limiter les impacts générés par l'utilisation des Technologies de l'Information et le Communication se situent à tous les niveaux. En commençant par l'achat.

Voici quelques conseils pour choisir votre « nouvel » équipement :

- **R**efuser l'achat compulsif
- **R**éparer votre équipement numérique défectueux, cassé. Il n'est plus sous garantie ? Il est possible que la réparation coûte moins cher (pièces détachées) que le véritable prix d'un équipement neuf.
- Acheter en fonction de vos besoins et en privilégiant un équipement **R**econditionné en France. Un ordinateur portable consomme 50 à 80% moins d'énergie qu'un ordinateur fixe (source ADEME).
- **R**ecycler : n'oubliez pas de ramener vos appareils non réparables en magasin. Depuis 2007, ceux-ci ont l'obligation de les reprendre gratuitement. Certains magasins sont spécialisés dans le reconditionnement des appareils numériques. N'hésitez pas à vous renseigner. Il y en a sûrement auprès de chez vous !



LE DÉFI

Le défi que je vous propose est le suivant : conserver votre téléphone **5 ans** et **10 ans** pour vos autres équipements numériques.

Vous réduirez alors considérablement son impact sur l'environnement et améliorerez votre bilan environnemental.